

**Compte rendu de la réunion publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN
Le Lundi 15 mars 2010 à 20h30, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.**

Membres présents : Yves MOREAU, Jean-Louis PUJOLS, Nadine ELOI, Paul-Emmanuel MOULIN, Philippe MOUSSEAU

Josette LAGORCE, Sylvette FORT, Denise BOISSET, Nadia HISSIER, Danielle GRANDCOIN, Michèle RAVALAIS, David CHABASSIER, Camille DUBOIS, Albert POUMEAUD, Jean-Bernard DESMAISON,

Absents : Bernard DESMAISON (pouvoir à Jean-Louis PUJOLS) et Nadia HISSIER (pouvoir à Yves MOREAU)

Public : une personne

Secrétaire administrative : Sandrine DELTEIL

Secrétaire de séance : Jean-Louis PUJOLS

L'ordre du jour de cette réunion était : Point sur les travaux en cours, Aménagement du bourg de HAUTEFORT et Questions diverses.
Après lecture des délibérations de la réunion précédente par Jean-Louis PUJOLS, Mr Le Maire a pu ouvrir la séance.

Dégradations des biens publics : il est extrêmement désagréable de retrouver sur nos bâtiments communaux des graffitis, déchets, et autres dégradations .Les biens publics sont comme les biens privés :ils doivent être respectés. Des mesures vont être prises afin de remédier à tout cela. Des efforts sont entrepris partout sur la commune autant par les habitants que par la municipalité afin de rendre notre cadre de vie le plus agréable possible. Il est regrettable que quelques énergumènes (et dans quel but ?), détruisent tout le travail effectué. Quand on parle de respect, il faut commencer par en avoir soi même envers les gens et les biens.

Aménagement du bourg de HAUTEFORT: les premiers dessins peuvent être consultés en Mairie et sur le site Internet www.hautefort.fr. Deux réunions avec la population ont eu lieu. Des idées et des observations ont été émises et seront prises en compte. A ce sujet, une nouvelle réunion avec les architectes a eu lieu le mardi 16 mars. Nous attendons toujours vos remarques éventuelles et nous sommes à votre disposition pour vous présenter le projet. Les travaux vont être programmés en septembre afin de ne pas gêner la saison touristique.

Budget : la période arrive et nous devons mettre en œuvre la préparation du budget 2010 qui comprendra les projets 2010.En attendant une prochaine réunion de la commission ad' hoc, les comptes de gestion de 2009 ont été présentés.

Budgets	Investissement		Fonctionnement		Résultats
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Activités économiques	48.391,98	41.175,93	58.927,76	49.183,52	-16.960,29
Maison Services Publics	527.028,04	356.3665,85	292.188,89	292.188,89	-170.362,19
Assainissement	76.476,43	56.028,05	66.106,05	90.095,31	+3.540,88
Gendarmerie	36.071,43	28.908,37	34.531,19	60.907,46	+19.213,21
Rég Transports Scolaires	0,00	0,00	16.070,10	16.580,75	+510,65
Commune	534.143,42	529.853,61	746.665,47	955.261,73	+204.306,45
Global année 2009					+ 48.248,71

→**Vote des 4 taxes :** à l'unanimité les taux des 4 taxes n'ont pas été augmentés. Voici les différents taux et les recettes attendues pour 2010 :

TAXE	TAUX 2009	Taux 2010 voté	Base d'imposition	Produit correspondant
Habitation	9,00 %	9,00 %	929.400	83.646 ,00
Foncière bâti	15,62%	15,62%	886.500	138.471,30
Foncière non bâti	67,50	67,50%	55.100	37.192,50
Produit fiscal attendu				259.309,80
Professionnelle	10,00%	Supprimé	Compensation-Relais	117.746,00
Alloc compensatrices				32.102,00
Prélèvement FDPTP				-2.972,00
VA				-180,00
Produit prévisionnel total pour 2010				406.005,80

SDE 24(syndicat des énergies Dordogne) : délibérations votées pour CEE et service Energie 24.

Eglises : un devis pour chauffage des 2 édifices. Il est décidé d'investir pour l'Eglise de Saint Agnan cette année si le budget le permet.
Le montant de cet investissement s'élève à 11.483,00 €uros.

Locations de la commune :

→ Il est rappelé que les 4 appartements de l'ancienne gendarmerie sont loués. Les 2 autres sont à disposition. Un devis pour les ouvertures a été demandé à plusieurs entreprises (économie, confort et peintures).

→Le logement de la perception a été proposé au prix de 475,00 €uros. Une réponse est attendue.

→des travaux de réfection sont engagées dans l'appartement au dessus la maternelle. Il sera à louer également. Un projet de travaux pour local commercial est engagé aussi au rez-de-chaussée.

Fleurissement : Jean-Louis PUJOLS rappelle la remise du diplôme par le Conseil Général. La remise des prix aux Maisons Fleuries aura lieu le Dimanche 10 avril à 10 heures à l'Hôtel de Ville. Un courrier d'invitation sera transmis aux personnes concernées. Mais les autres peuvent venir assister à cette manifestation. Des plantations de bisannuelles ont été réalisées par les employés. La préparation des massifs va pouvoir commencer.

Communication-Logo : nous avons reçu la Charte graphique du nouveau logo. Nous pouvons donc mettre en œuvre cette nouvelle signature. Le nouveau site ne devrait pas tarder maintenant.

Exposition : Nadine ELOI nous fait part de la programmation d'une exposition dans nos nouveaux locaux de l'Hôtel de Ville. Elle accueillera le Fonds Départemental Artistique 2007 du Conseil Général. C'est une première sur notre canton. Le vernissage de cette exposition importante sera le 14 mai et l'exposition elle-même durera du 17 au 28 mai avec entrée gratuite.

Les défibrillateurs : vont être mis en place. Une formation a eu lieu pour les employés et les personnes employées par les détenteurs de ces appareils.

Les écoles : des petits travaux sont effectués au fil de l'eau. Un devis pour changer les ouvertures a été demandé aussi. Le budget décidera de cet investissement éventuel.

La séance est levée à 24 heures après la présentation par Nadine ELOI du projet de Maison de Santé proposé par la CCPH.